



Conseil Départemental UNSS du 03/07/2023

Déclaration liminaire du SNEP-FSU 92.

Monsieur le Directeur académique des services de l'Education nationale,

Madame la Directrice académique adjointe des services de l'Education nationale,

Mesdames, Messieurs les membres du CDUNSS des Hauts de Seine,

Messieurs les directeur et directeur adjoint de l'UNSS.

Le SNEP-FSU, tient à saluer, la tenue de ce 2^{ème} conseil départemental de l'année scolaire, qui demeure un moment important de la vie démocratique du sport scolaire. Le SNEP FSU 92 renouvelle ses remerciements envers le Conseil Département pour la pérennisation de l'aide financière à l'inscription des jeunes Collégiens et Lycéens à l'UNSS et pour son soutien financier dans de nombreuses actions qui touchent un public large notamment celle de « vis les jeux » qui fût une belle réussite sportive scolaire.

Nous tenons à remercier M Raphaël Ledoux et M Sébastien Toustou ainsi que tous les membres du service départemental de l'UNSS pour leur investissement et leur dynamisme véritable pilier du sport scolaire et formidable relais et amplificateur du travail des collègues au sein des établissements scolaires.

Les statistiques départementales (avec les 19218 licencié-es) prouvent le dynamisme de chacune et chacun ce qui nous permet de flirter avec le niveau d'avant covid. Le retour des compétitions à été le révélateur de ce besoin de rencontres des élèves et qui fort des 1353 compétitions alta-saquanaises doit demeurer l'axe prioritaire du sport scolaire.

Le SNEP FSU 92 regrette que la journée Bilan de l'UNSS 92 n'ait pu se tenir la semaine dernière en raison d'un nombre trop faible de participants-es. Cette situation doit nous faire réfléchir sur la date, sur l'organisation et le contenu de cette journée importante. Recréer du lien et du partage pour que les collègues s'approprient ce temps fort associatif. Le SNEP sera force de proposition pour toute réflexion à ce sujet.

A la rentrée prochaine s'organiseront les élections des représentants des AS pour les 4 prochaines années, dans les instances UNSS (conseils départementaux et régionaux, Assemblée Générale de l'UNSS). Il s'agit d'un moment important pour le fonctionnement démocratique des AS et de l'UNSS et nous espérons que l'information auprès de tous les acteurs (Chefs d'établissement, Professeurs, élèves et parents d'élèves) se fera suffisamment tôt pour que ces élections soit une réussite citoyenne.

Le SNEP.FSU s'inquiète quant à certaines directives nationales de l'UNSS et du ministère.

Je profite de la présence de nos cadres nationaux pour signaler quelques points pour l'UNSS:

1- L'effet désastreux de la décision brutale d'interrompre en décembre les compétitions de rugby ce qui a abouti au désengagement de plusieurs équipes dans le département.

2- Notre inquiétude sur le niveau historique de la dette que l'UNSS et les raisons de cet état de fait.

3- Sur le bien fondé es modifications du pilotage budgétaire avec l'accord-cadre transport et les nouvelles règles de dotations des crédits d'animation qui à aboutie à l'absence total de financement du national cette année pour l'UNSS des hauts de Seine.

Lors de son enquête de début mai, le SNEP-FSU a relevé que sur le territoire national, 28% des rencontres "district" ont été annulées et 20% au niveau départemental. Notre inquiétude porte sur le fait que c'est à ce niveau que les rencontres sont les plus nombreuses et qu'elles concernent la majeure partie des licenciés-es.

3- Une autre inquiétude existe concernant le déploiement annoncé des "deux heures de sport au collège". Pourquoi cette mesure coûteuse et inégalitaire quand le sport scolaire peut l'organiser et que les moyens y seraient bien mieux utilisés où que 1 heure d'EPS supplémentaire peut assurer une pratique physique éducative pour tous les élèves ?

Quels établissements sont concernés dans les Hauts de Seine ?

Quel est le bilan du dispositif 2S2C qui suivait une logique identique ?

Nous craignons que par des effets d'annonces l'EN en profite pour dégrader encore le service public d'éducation (2 postes d'EPS en moins dans le 92, une subvention du ministère de l'EN qui n'a pas augmenté depuis 2018 avec 3,8 M€ pour 1 million d'élèves soit moins de 4 euros par élève). En comparaison, le ministère prévoit près de 3 milliards d'euros pour la généralisation du SNU pour 800 000 élèves (soit 900 fois plus).

Nous ne pouvons que déplorer ces choix.

Nous réitérons notre demande de changement de salle de réunion des CDUNSS car la salle Chateaubriand rend difficile un travail collectif.

Merci pour votre attention

Le SNEP FSU 92.

Isabelle Alexandre, Gilles Malet